

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 12 juin 2023

## France Travail : les élus des grandes villes attendent des précisions sur la gouvernance territoriale de l'emploi

Le 7 juin 2023, le gouvernement a présenté, en Conseil des ministres, son projet de loi « pour le plein-emploi », qui doit donner naissance à France Travail, successeur de Pôle emploi.

S'ils partagent la nécessité de renforcer la gouvernance de l'emploi et de soutenir un accompagnement de qualité, les élus des grandes villes, agglomérations et métropoles, réunis au sein de France urbaine, attendent du Gouvernement des engagements précis pour garantir un pilotage territorial assumé. La réindustrialisation, la relocalisation et le plein emploi ne pourront pas être efficacement mis en oeuvre sans une mobilisation forte du bloc local.

Mathieu Klein, Maire de Nancy, président de la Métropole du Grand Nancy et co-président de la commission « Solidarités, lutte contre les inégalités et la pauvreté » de France urbaine a porté ce discours lors de sa rencontre avec Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, le 11 mai dernier.

France urbaine plaide pour un changement de logique dans la conduite des politiques de l'emploi et d'aménagement. L'emploi pour tous ne sera pas atteint sans une offre de proximité pour les personnes et les entreprises en matière de santé, de logement, de mobilité ou de vie familiale et en pensant sur chaque territoire les compétences d'aujourd'hui et les besoins de demain. Ces enjeux se jouent à l'échelle locale.

Pour que France Travail constitue un moyen et non une fin et soit un véritable outil au service du développement et de la cohésion sociale des territoires, France urbaine propose :

- La représentation du bloc local et plus particulièrement des métropoles à chaque échelon de gouvernance et la mise en place de comités métropolitains France Travail présidés par les métropoles ;
- **Un véritable pouvoir d'adaptation territoriale des dispositifs et d'expérimentation** notamment au sein de contractualisations intercommunales ;
- La consolidation des outils qui ont fait leurs preuves tels que les Maisons de l'emploi, les Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE) ou les missions locales ;
- La relance d'un projet d'expérimentation structurant en vue de lutter contre la pauvreté des jeunes tirant les premiers enseignements de la mise en place du Contrat d'Engagement Jeune.

France urbaine plaide pour une approche cohérente, remettant les élus locaux et les territoires au cœur des politiques d'emploi et d'aménagement en vue d'adapter les territoires aux grands enjeux climatiques, économiques, sociaux et sociétaux d'aujourd'hui et de demain. L'association formulera des propositions concrètes auprès des parlementaires dans les prochaines semaines.

